Une Manifestation de sympathie

A FOURNES

Depuis cinquante ans, les Dames de l'Education chrétienne tenaient à Fournes un excellent pensionnat auquel étaient venus s'ajouter un Externat et une Œuvre dominicale.

Alors que le retour du premier de l'an apportait à chaque foyer des souhaits des absents et les vœux des amis, les dignes religieuses recevaient l'ordre de s'acheminer vers l'axil et le 15 janvier leur était fixé comme terme extrême.

Hier, lundi, un obit était célébré en mémoire des Sœurs décédées dans la paroisse; l'église était comble et bien des larmes de mères et d'enfants se mêlaient aux larmes des exilées pendant que se déroulaient les cérémonies de l'office funèbre qu'un chœur de chantres rendait plus imposant encore par son excellente exécution du chant sacré.

En paroles émues, M. le Curé rappelle ce que fut l'œuvre accomplie depuis un demi-siècle par celles qui vont partir; en plus que l'instruction, que de bienfaits ce leur doit-on pas? Leur dévouement a été exemplaire, aussi les regrets qu'elles laissent sont-ils unanimes. Au nom de son troupeau tout entier, le pasteur les remercie de ce qu'elles ont fait à Fournes, et exprima l'espoir de les voir revenir prendre leur tâche interrompue.

La cérémonie terminée, les vénérées religieuses rentrent chez elles traversant la foule compacte des assistants.

C'est la Révérende Mère Supérieure générale, accourue de bien loin pour consoler ses filles et veiller à tout; puis la vénérable Directrice locale que ses 85 ans n'ont pu sauver de la proscription. Depuis 40 ans qu'elle se dépense à Fournes, ses forces se sont usées, mais si sa marche est lente, son cœur toujours fort a accepté cet ultime sacrifice et Mme Héron donne à ses Sœurs l'exemple d'un courage vraiment magnanime.

Autre victime digne de l'universelle estime, Mme Cambier s'avance; les réunions dominicales étaient toute sa vie; depuis 46 ans, elle a préparé à leur première communion tous les enfants de la paroisse, et, tous devenus pères ou mères de famille, se plaisait à penser aux soins attentifs qu'elle prodiguait.

Trente victimes s'avancent ainsi: hélas toutes ce sont pas là. Mme Mocquet, qu'une terrible maladie achève de terrasser, offre à Dieu le pur encens de ses douleurs physiques et de ses souffrances morales. La mort la sauvera sans doute de l'exil, mais elle mourra loin de ses sœurs.

Chacun voulant saluer encore une fois les exilées, la cour du pensionnat se trouve envahie.

Pour combler une lacune à défaut, des représentants officiels de la commune, un homme qui se naissance, son éducation et son grand cœur placeat à la tête de ses concitoyens, M. le comte d'Haspel, prend la parole et se fait l'interprète des sentiments de tous.

Il salue la mémoire de celles qui sont mortes et aussi profondément celles qui vont partir, c'est-à-dire celles qui vont mourir un peu.

Pourquoi chasse-t-on ces congrégations religieuses? demande l'orateur, et s'étendant sur ce sujet il prouve, une fois de plus, qu'elles n'ont guère eu le temps de songer à la politique. Il rappelle ensuite le délibéré lire et le vote du Conseil municipal de Fournes rendant hommage aux Dames de l'Education chrétienne, puis la pétition signée par 403 électeurs et qui n'a rencontré que onze refus.

Mépris est fait des avantages matériels que le travail des sœurs procurait à la commune; et les chiffres ont leur éloquence: 1200 fr. d'impôts et 30.000 fr. répartis annuellement entre les petits commerçants. Or cet argent ne sortait pas des caisses officielles.

Les religieuses de Fournes pas plus que les autres religieuses de France n'avaient failli à leurs devoirs d'éducatrices; là encore des chiffres éloquents sont fournis.

La seule réponse vraie, c'est qu'on ne veut à la vieille foi chrétienne, et cela au moment où des pays neufs et des peuples jeunes se tournent résolument vers le Christ que les impies veulent bannir de nos cœurs.

M. le comte d'Haspel adresse enfin de cordiales paroles aux religieuses qu'il va ensuite saluer une à une; toute l'assistance en fait autant et chacun se retire attristé.

Encore quelques heures, et cette maison si accueillante sera vide. Aux chants pieux des Sœurs, aux rires joyeux des enfants, succèdera un silence de mort.

Puissions-nous voir la résurrection

V. Nivier.

ROUBAIX

L'élection de M. Chatteleyn comme sénateur, lui a valu, dans le journée de lundi, un grand nombre de visites de sympathie et de félicitations ainsi qu'un courrier énorme de lettres et télégrammes.

Dans la soirée, vers 5 heures, les membres de l'Administration municipale ont reçu la visite à leur collègue pour le féliciter. M. Eugène Motte, empêché, n'avait pu se joindre à ses adjoints qui l'ont excusé.

L. P. de l'Epeule. — *Conférence d'extension universitaire.* — Après un repos de huit jours, nécessité par les fêtes du Nouvel An, l'L. P. a repris dimanche la série de ses conférences et a retrouvé son nombreux et fidèle auditoire.

M. Delepine, licencié ès-sciences, professeur à l'Université Catholique de Lille a fait une conférence fort documentée et très instructive sur « L'origine des centres industriels ».

En un langage scientifique qu'il savait mettre parfaitement à la portée de son auditoire, il a montré l'influence du sol et plus encore du sous-sol, celle des voies de communication, etc., sur la formation et le développement des cités industrielles. Sa conférence, appuyée de curieuses projections, a été suivie avec beaucoup d'attention.

Un aimable concert a gaiement terminé la soirée. M. Eug. Lecomte est un violoniste de première force dont nous avons tous admiré l'impeccable virtuosité. MM. Lemarre et Varez eous ont dit quelques belles œuvres de Botrel, et M. A. Nicot nous a fait d'hilarantes imitations de Polin. Les chanteurs avaient la bonne fortune d'être accompagnés au piano par M. J. Delcroix.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 4 au 10 janvier 1904. — Nombre de portions distribuées: Grandes personnes, 1 956; enfants, 1 184. Total: 3 140.

Les accidents du travail. — Une soigneuse, Victorine Rolnet, 72 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Bernard, de chez MM. Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse, blessée au genou gauche, 20 jours de repos.

— Un charbonnier, Henri Boyart, 68 ans, rue Hoche, de chez MM. Dujardin, rue de l'Ouest, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Chez MM. Boulengé et Frégnac, rue Vernet, un chauffeur, Louis Krings, 43 ans; rue Carpeaux, blessé à l'épaule droite, 8 jours de repos.

— Un aide apprêteur, Arthur Vanseveren, 12 ans, rue Chapelle-Tarrette, de chez M. Vanackère, rue Racine, blessé aux reins, 8 jours de repos.

— Un ouvrier, Albert Florin, 15 ans, rue de Lille impasse Six, de chez M. Eugène Lecomte, rue des Arts, blessé aux reins, 15 jours de repos.

— Un mécanicien, Etienne Cambier, 43 ans, rue Saint-Roch, de chez M. Emile Roussel, rue Watt, blessé à la main gauche, un mois de repos.

— Un frotteur, Julien Deintre, 17 ans, rue Franklin, de chez M. Lebaucq, boulevard de Beaurepaire blessé à la tête, 8 jours de repos.

MM. les cambrioleurs continuent. — Dans la soirée de dimanche, des malfaiteurs ont pénétré, après avoir fracturé la porte d'entrée, dans le domicile de M. Ansieau, rue de Mouveaux, cour Sion, 3; ils ont visité les appartements du rez-de-chaussée, et de l'étage, et enlevé une montre en argent et trois cuillers également en argent.

Les écumeurs de la rue. — *Un vol d'effets rue de Mouveaux.* — Dans la soirée de dimanche, Mme Spriet, ménagère, demeurant rue de Mouveaux, cour Sion, 11, s'est aperçue qu'une robe et un capuchon qu'elle avait placés sur une corde, dans la cour, avaient été enlevés.

Ce sont les mêmes malfaiteurs qui ont opéré, sans doute, chez M. Aesieau, vol dont nous parlons d'autre part.

— *Un vol d'un pain.* — Dans la matinée de lundi, vers 9 h. 1/2, l'agent de police Carrette, passant rue du Fontenoy, a surpris trois individus qui enlevaient un pain de 3 livres sur le voiture d'un livreur de l'Union, rue des Longues-Haies. Il se mit à leur poursuite et dans la rue du Fresnoy, il put rejoindre l'un d'eux qu'il conduisit au poste de police de la rue Sainct-Vincent. Cet individu a refusé de faire connaître son identité.

— *Vol de charbon.* — Lundi matin vers 9 h., l'agent Masse passant rue Turgot voyait s'enfuir devant lui trois individus portant de gros morceaux de charbon. Il se mit à leur poursuite avec l'aide de son collègue Dhooze, et l'on d'eux a été arrêté. C'est un peigneur, Oscar Peire, 16 ans, rue du Tourcoing, cour Jonville, 7. Il a déclaré que le charbon du poids de 23 kilos provenait d'un tombereau vessat de la rue Menin.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, vers onze heures, dans une chambre du premier étage d'une buvette-cordonnerie, tenue par M. Pascal Boulet, rue des Arts, 190.

Il n'y avait personne dans la maison au moment où les flammes ont été aperçues par les voisins.

Tous les pompiers se sont dérangés, mais le feu a été très rapidement éteint.

Les dégâts sont de peu d'importance.

A minuit, les pompiers et le matériel étaient rentrés à l'hôtel.

A qui le chien? — M. Julien Devadder, rue Bayart, 6, a trouvé, dimanche matin, rue Saint-Joseph, un chien à longs poils blancs avec taches rousses sur le dos.

Pelice des logements. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'une ménagère, Henriette Fromont, 32 ans, rue de la Poteanerie, 17, pour infraction à la police des garnis.

Enterrements du 12 janvier. — M. Hubert Tassart, 9 heures, Sainte-Elisabeth. — Dame Florine Delobette, 8 h. 1/2, Sainte-Elisabeth. — M. Georges Despinchle, 9 h. 1/2, Très-Saint-Rédempteur.

Etat-civil de Roubaix

du 11 janvier

Naissances. — Apolline Noël, rue Molière, cour Polyte, 5. — Alexis Marquette, rue Blanchemaille. — Georges Declercq, rue Blanchemaille. — Julietta Lehembre, boulevard de Cambrai. — Emile Lacaste, rue St-Joseph, 86.

Décès. — Jérôme Nonkels, 1 an, rue du Luxembourg, cour Dekés, 2. — Marie Gavera, 52 ans, cabaretière, rue de la Chausée, 4. — Pauline Roose, 40 ans, ménagère, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 1. — Finance Wartel, 27 ans, zingueur, rue Blanchemaille. — Louise Deuty, 74 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Mariages. — Léon Lepoutre, 30 ans, contremaître en tuennisserie, rue Turgot, 45, et Adolphine Renard, 23 ans, soigneuse, rue Turgot, 47. — Charles Coquat, 25 ans, rattacheur, rue Pellart, fort Mulliez, 1, et Alina Beurel, 20 ans, soigneuse, rue Pellart, fort Mulliez. — Clément Tasnière, 25 ans, jardinier à Wasquehal, et Hélène Semet, 22 ans, giletière, rue de la Mackelerie, cité Palet-Louis, 20. — Jean-Baptiste Gras, 25 ans, peigneur, rue Delespaul, 75, et Laurence Deneuville, 21 ans, bobineuse, rue Delespaul.

Jean-Baptiste Gary, 47 ans, chauffeur, rue des Fleurs, cour Destrousseaux, 24, et Victorine Huaquart, 34 ans, ménagère, à Dottignies. — Charles Hespel, 23 ans, ourdisseur, rue de Condé, cour Lescomte, 2, et Clémence Hoornaert, 27 ans, repasseuse, rue du Condé, 49. — Jules Destailleur, 26 ans, forgeron, à Wattrelos et Marie Bourgeois, 18 ans, épluchaude, boulevard de Metz, cour Lestienne, 10. — Clément Dazin, 24 ans, sans profession, boulevard de Paris, 76, et Marie Mullier, 19 ans, sans profession, rue de Château, 7.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un teinturier, J.-B. Watteau, 52 ans, rue de Tourcoing, de chez MM. Ernoult, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, blessé au poignet gauche, 15 jours de repos.

WATTRELOS. — 9 janvier. — Naissance: Arthur Corne, Saint-Liévin.

Mariages: Arthur Bondt, 24 ans, mouleur, et Irma Acoer, 25 ans, soigneuse. — Florimond Joseph, 21 ans, domestique, et Louise Retur, 17 ans, soigneuse. — Laurent Lemaire, 28 ans, marchand de lait, et Octavie Dubus, 22 ans, tisserande.

Décès: Elise Lepoutre, 51 ans, ménagère, sentier de Carrin.

LILLE. — 9 janvier. — Décès: Jean-Baptiste Gossart, 76 ans, tisserand, au Trieu de Leers. — Amelie Lassenne, 74 ans, sans profession, à Grimonpont.

CROIX

Un ancien conseiller municipal collectiviste arrêté comme cambrioleur par deux faux agents. — Dimanche dans la nuit, vers minuit et demie, M. Basquin, ancien conseiller municipal collectiviste, se disposait à rentrer chez lui, rue de Thionville, 43. Au moment où il mettait la clef dans la serrure, deux soi-disant agents surgirent qui firent semblant de croire qu'ils avaient affaire à un cambrioleur.

L'un d'eux, malgré les protestations de M. Basquin, lui passa un mouchoir autour du poignet, pour le conduire au poste de police de la rue des Arts, à Roubaix. Quand M. Basquin vit qu'on le conduisait par le boulevard Montesquieu, au lieu de se diriger vers la rue des Arts, il appela: au secours! Et les deux faux agents prirent la fuite; l'un a été reconnu pour un sieur F. D..., habitant Roubaix. Il est recherché.

Accident de travail. — Un teinturier, Paul Dervaux, 36 ans, rue des Ogiers, de chez M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, à Roubaix, blessé au pied gauche; 15 jours de repos.

CROIX. — Mariage: Guillaume De Smedt, 30 ans, terrassier, à Roubaix, et Marie Van Raemdonck, 29 ans, servante, à Croix.

Décès: Léa Manche, 20 ans, épincheuse, rue du Pingrès, cour Dejonckère, 4.

Du 10 janvier. — Publications de mariages: Edmond Delapouille, 25 ans, ourdisseur, à Roubaix, et Angèle Dubar, 25 ans, soignause, à Croix. — Gustave Pessé, 26 ans, mécanicien, à Roubaix, et Elisa Verhaegen, 24 ans, brodeuse, à Roubaix. — Jules Lecouge, 24 ans, fabricant, à Croix, et Adèle Thomas, 25 ans, ménagère, à Wasquehal.

WASQUEHAL

A propos des élections sénatoriales. — Les électeurs libéraux de Wasquehal ne se doutaient pas aux récentes élections municipales de toute l'importance de leur vote. Ils savaient bien qu'ils envoyaient à la mairie des partisans de l'ordre et de la liberté ils débarrassaient la commune de l'oppression radicale-socialiste, mais ils ne songeaient pas qu'ils assuraient du même coup l'entrée au Sénat d'un ennemi de M. Combes.

C'est pourtant bien ce qui est arrivé. On sait en effet que M. Chatteleyn a été élu avec une majorité de 13 voix. Or, Wasquehal comptait 9 délégués qui tous, fidèles à leur programme et disciplinés comme à l'ordinaire, ont voté pour M. Chatteleyn.

Ils ont de ce fait provoqué un déplacement de 18 voix, car leurs adversaires politiques, s'ils avaient été délégués à leur place, auraient naturellement voté comme un seul homme pour M. Tribourdaux, candidat tout désigné des radicaux socialistes, partisans du bloc. Grâce à leurs voix, le radical Tribourdaux serait sénateur avec 5 voix de majorité.

Heureusement, ces voix lui firent défaut. Honneur aux électeurs libéraux de Wasquehal ainsi qu'à leurs fidèles délégués

D. Mission.

HEM

Un ouvrier agricole au service de M. L. Joveneaux, hameau du Calvaire, a été mis en état d'arrestation dimanche soir, puis conduit au violon par le garde Lescouffe. Il était ivre, menait tapage, et menaçait de tout casser chez M. Duquesne-Fremeaux. Un de ses camarades qui voulut le calmer a reçu plusieurs coups de couteau.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

HEM. — Du 11. — Mariages: Louis Bauvin, boucher, et Blanche Mulliez, sans profession — Edmond Delattre, chauffeur, et Marie Quint, fileuse aux Trois-Baudets.

LANNOY. — 9 janvier. — Naissance: Jules Bourghelle, place de l'Eglise.

Publication de mariage. — Georges Lallemant, 25 ans, domestique, et Maria Desmet, 23 ans, journalière, à Lannoy.

LYS. — Du 2 janvier. — Naissance. — Simonne Lepers, rue du Bois.

BAISIEUX. — Du 9 janvier. — Décès. — Charles Poliet, 80 ans, rentier, hameau de Breuze.

TOURCOING

Le drame du Sapin-Vert. — Lundi, à 2 heures, le parquet de Lille représenté par MM. Teinturier, procureur de la République, et Coupillaud, juge d'instruction, arrivait à Tourcoing et se transportait à la frontière, hameau du Cuirassier.

Il avait amené, accompagné de deux gendarmes, Gustave Desrumeaux, 28 ans, dit Bâton, arrêté le 26 décembre, sous l'inculpation du meurtre de Henri Florquin, 67 ans, survenu le 21 décembre, à l'estaminet du *Rendez-vous des Charbonniers*, au Sapin-Vert.

Les autorités belges, de leur côté, avaient fait venir les nommés Ernest Dhellemme et Valéra Haussées, inculpés dans cette affaire.

La confrontation et l'interrogation des inculpés ne semble pas avoir fait faire un bien grand pas de plus dans la recherche des culpabilités.

Les prisonniers se rejettent le meurtre de l'un à l'autre. Ce qui est acquis c'est que tous trois avouent avoir frappé le victime mais avec leurs poings et non avec un couteau. C'est le commencement des aveux.

La danse des tuyaux. — Dans le sous-sol de lundi vers 6 h. 3/4, un tuyau des eaux potables a crevé rue des Flats, entre les rues du Prince et Winoc-Chocquel. L'eau s'échappa en telle abondance que des voitures et des camions demeurèrent en détresse ne pouvant risquer de traverser la chaussée qui se dépavait sous l'influence du jet. Le service des eaux prévenu a fait, la nuit, les réparations nécessaires.

Imprudence d'écolier. — Lundi, à 4 heures 1/2 du soir, rue Saint-Jacques, un écolier, Jules Delhays, 11 ans, demeurant rue du Moulin, 94, s'était accroché à une voiture chargée de paille. En sens inverse arrive un camion chargé de caisses et appartenant à M. Declercq, rue de la Chapelle-Carette à Roubaix. L'écolier par crainte de recevoir un coup de fouet quitta précipitamment la voiture chargée de paille et alla se jeter dans les jambes du cheval de M. Declercq.

Renversé, l'enfant eut la cuisse gauche contusionnée sous le fer du cheval et eut toutefois le bonheur d'être épargné par les roues du véhicule. Après quelques soins donnés à la pharmacie Veuneufville par M. le docteur Catteau, le blessé fut reconduit chez ses parents. Sa guérison demandera de 12 à 15 jours de repos.

Pouce coupé. — Philomène Delbecque, 34 ans, fileuse, rue des Cinq-Voies, 92, s'est fait une coupure au pouce droit, en manient une cisaille. Docteur Dewyn; repos de 20 jours.

Main écrasée. — Un aide-apprêteur, Henri Castelain, 18 ans, demeurant rue des Coulons, 116, a eu la main droite écrasée entre deux rouleaux de son métier. Les doigts ne sont pas seulement blessés, ils sont encore brûlés et l'index est totalement broyé. Le docteur Bernard qui a soigné le blessé lui a prescrit un repos de deux mois.

Commencement d'incendie. — Lundi, vers 5 h. 1/2 du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Adolphe Desmettre, marchand de charbon, rue du Roncq, 68. Les effets d'habillement mis à sécher trop près du feu s'étaient enflammés. Quelques seaux d'eau suffirent à éteindre l'incendie. Les dégâts sont évalués à 50 fr. environ.

Un vol de 500 fr. de courroies. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs, après avoir renversé une palissade et fracturé la porte de l'atelier de tritutation de bois de teinture, de M. Auguste Lemee-Leruste, place du Sapin Vert, ont démonté toutes les courroies et les ont emportées sur une brouette.

Le véhicule avait été dérobé sur le chantier d'une maison que M. Boergois, entrepreneur à la Croix-Rouge, construit dans les environs. La valeur des courroies est de 500 fr. A la suite de ce vol, les ouvriers de la maison n'ont pu travailler lundi. Une enquête est ouverte.

Vol de laine. — Lundi, vers 5 h. 1/2 du soir, six bobines de laine peignée, ont été volées au boulevard, sur un camion sortant du peignage de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Watline. On n'a aucun indice.

La valeur des bobines volées est de 150 à 200 francs.

Un ami indélicat. — Dimanche, à une soirée chantante au bénéfice d'un soldat, la collecte rapporte 12 fr. 50. Cette somme fut remise à un habitant de la rue de la Blanche-Porte à charge pour lui de la faire tenir au militaire.

Le dépositaire plaça la collecte dans le tiroir d'un moulin à café et le dit à un ami, Louis L., qui demeure rue de la Cité. Un peu plus tard, cet ami indélicat passant par une fenêtre à guillotine pénétrait dans la maison et s'approprait 6 fr. 50 sur le produit de la collecte. Des voisins le surprirent et le remirent à la police.

M. Delattre, commissaire, instruit l'affaire.

Une arrestation. — Henri Courbez, 25 ans, né à Namnia, sans domicile ni profession, a été arrêté au Blanc-Seau, lundi soir, pour mendicité. Une enquête établira si cet homme n'est pas mêlé à d'autres affaires relatives au quartier du Blanc-Seau.

Etat-civil de Tourcoing

Du 11 Janvier

Naissances. — Poelain Raymonde, rue du Chavallar-Bayard, 5. — Guérin Marguerite, rue d'Anvers, 15. — Ronsseau Olga, rue Angereau, 25. — Destombes Jeanne, rue du Gand, 24. — Bentele Marie, rue du Moulin-Fagot.

Décès. — Houssay Jeanne, 2 mois, rue du Clocher, 34. — Delescluse Palmyre, 7 mois, rue du Général Souham, 124. — Desmoulin Joseph, 1 an, rue du Moulin, 26. — Masselis Léon, 7 ans, rue Nationale, 122. — Paris Jean-Baptiste, 65 ans, rue d'Havré, 3.

Mariages. — Pierre Pleys, 25 ans, domestique, et Marthe Lannoy, 24 ans, ménagère. — Emile Catteeuw, 29 ans, rattacheur, et Angèle Sockeel, 21 ans, servante.

HALLUIN

Les funérailles de M. J.-B. Devos, porte-drapeau de la Société des anciens militaires les Frères d'Armes, ont eu lieu, lundi matin, à neuf heures, au milieu d'une affluence considérable. La Société des Anciens Militaires y assistait. Au cimetière, M. Louis Sion, président d'honneur, a prononcé le discours suivant:

Messieurs et chers camarades,

Il y a un an environ, notre Société des Anciens Militaires, fêtait dans le personne de J.-B. Devos, un jubilaire de 50 ans.

Elle formait pour lui, par mon entremise, les vœux les plus sincères de longue existence et de bonheur ici-bas.

Hélas! Dieu, dans ses impénétrables desseins, en jugeait autrement. Voici qu'aujourd'hui le double devoir de la reconnaissance et de l'amitié m'amène à rendre, sur le bord de cette tombe, un dernier hommage à la mémoire de notre vénéré sociétaire.

La reconnaissance, Messieurs, oui, nous la devons à plus d'un titre à ce noble cœur qui sut battre pour la défense des plus belles causes.

En effet, la patrie réclamait-elle ses services aux jours les plus tristes de la Révolution de 1848? Il savait répondre à son pressant appel et il brava la mort plus d'une fois pour rétablir l'ordre troublé par les insurgés.

Quelques années plus tard, il suivait avec ardeur les Aigles Impériales sur les différents champs de bataille d'Italie: Solférino, Magenta, Montebello... — jours de gloire où l'heroïsme trouvait son compte et sa récompense à la fois.

Rentré en France, Jean-Baptiste Devos fait son congé au 56 chasseurs. à Vendome, et l'année même de sa libération fut la première année de sa participation à la Société des Anciens Militaires qui s'honorait de le posséder au nombre de ses plus glorieux représentants.

Avoir dépensé ses forces et son sang pour son pays, c'était certes déjà bien méritoire pour J.-B. Devos.

La toutefois ne se bornèrent point son activité et son esprit de sacrifice. Fallut-il, pour sauvegarder la vie de ses concitoyens contre les terribles ravages du feu, préparer des cœurs vaillants et des corps aguerrit exercés? Devos sa fit le sage instructeur et la guide éclairé que des compagnons choisissent entre mille.

Il est cette une cause non moins grande que celle de la défense de la patrie et du zèle pour la conservation de ses semblables, c'est celle de la *fidélité* à garder constamment envers ses maîtres consciencieux et bons pour leurs subordonnés. Ici encore le défunt que nous pleurons fut un modèle que je pourrais présenter à bien des ouvriers désireux de procurer à leurs patrons la prospérité dans leurs affaires et souvent de s'assurer à eux-même une large somme de bonheur.

En lui résidaient toutes les qualités de l'honnête ouvrier, et l'on vit s'écouler 35 années avant que l'âge ne forçât J.-B. Devos à chercher un repos légitimement acquis.

Si je ne craignais maintenant, Messieurs, d'outrepasser les bornes de votre patience à m'écouter, j'essaierais de témoigner, en votre nom et en mien, l'amitié dont notre cœur débordait envers la jubilaire défunt. Je redirais sa louange l'estime que nous faisions de son exactitude, de son obligeance et de sa serviabilité.

Mais il me serait bien difficile de traduire entièrement le sentiment de l'affection que nous lui avions vouée et je resterai trop inférieur à ma tâche.

Laissez-moi, du moins, Messieurs, joindre notre part de deuil à celle des membres d'une famille toute éplorée. J'ose lui affirmer que nous ne perdrons pas le souvenir de celui qui n'est pas et qu'à titre de vrais chrétiens nous avons le plus ferme espoir de voir son âme entrer en jouissance du repos éternel.

Une heureuse vieillesse couronnait ici bas le serviteur généreux et le vaillant soldat, nous ne doutons pas dès lors que Dieu contenant de récompenser en ciel le chrétien convaincu dont la foi dirait les pensées et ennoblissait les actes.

Cher sociétaire, au nom de tes camarades, au revoir, car ce n'est qu'une séparation de quelques temps; nous nous retrouverons là haut.

LES BRIGANDAGES D'HALLUIN

Une épicerie dévalisée

Il y a quelques jours, nous signalions le vol audacieux commis chez Mlle Truchet.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la victime a été M. Clovis Carouille-Delobel, ouvrier corroyeur et épicier, à l'angle des rues Jacquart et des Processions.

Pendant la nuit, les malfaiteurs ont, au moyen d'une barre de fer, fait sauter la volet, puis enduit du mortier un carreau, l'ont brisé, ont fait jouer l'espagnolette et sont entrés.

Ils ont pris une lampe dans le salon et sont revenus dans le magasin. Une porte fut fermée au moyen d'une corde et les voleurs opérèrent à l'aise.

A l'aide d'un tisonnier, ils firent sauter la serrure du comptoir, il n'y restait que deux pièces de dix centimes.

Ils enlevèrent à l'étalage une trentaine de boîtes de sardines, valeur 15 fr., et 25 douzaines de brides à sabots.

Ils revinrent dans le salon. Là se trouvait un vélo d'une valeur de 200 fr., ils détachèrent le grelot et s'approprièrent la machine.

Un portemonnaie renfermé dans une boîte fut visité; il était vide. Des bijoux posés sur la cheminée ne furent point aperçus; la peau de mouton qui recouvrait le vélo fut rejetée sur le côté.

Dans la cuisine, ils feuilletèrent un armoire, s'emparèrent de douze cuillers et douze fourchettes en argent. Des cuillers en ruolz ont été trouvées tordues sur une table.

Leurs méfaits accomplis, ils reprirent la même route, emportant leur butin.

Les époux Carouille, pas plus que leur père, n'avaient rien entendu. On devine l'effroi éprouvé par Mme Carouille lorsqu'en descendant elle aperçut le désordre.

Vendredi dernier, ce individu ne payant pas de mine entrait dans l'épicerie et demandait une orange. On remarqua que cet acheteur examinait avec une singulière attention les détails de la maison.

A quoi servent donc les fameuses patrouilles de nuit, munies de petites lampes avec lesquelles ce dévisage les passants?

MOUVAUX

MM. les cambrioleurs. — Dimanche, vers 3 heures du matin, des voleurs ont pénétré par escalade et effraction dans la maison de M. Henri Wauquiez, tanneur, et y ont dérobé de l'argenterie, du champagne et divers autres objets.

— Les mêmes malfaiteurs probablement se sont casulis introduits chez M. Casimir Poliet, sentier du Petit-Tourcoing et y ont volé une paire de boucles d'oreilles en or, une chaîne de montre en doublé, des épiceries et du linge.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne du prix pratiqué à la Corbeille

Tourcoing, 11 janvier.

NOS	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/2 Tourc.	OFFRES Acheteur	OFFRES Vendeur
Janv	5 10	5 10	—	5 10/12	—
Févr	5 10	5 10	5 10	5 12 1/2	—
Mars	5 10	5 10	5 10	5 12 1/2	—
Avril	5 10	5 10	5 12 1/2	5 15 1/2	—
Mai	5 10	5 10	5 12 1/2	5 12 1/2	—
Juin	5 10	5 10	—	5 10/12	5 12 1/2
Juill	5 10	5 10	5 12 1/2	5 10/12	5 15 1/2
Août	5 10	5 10	5 10	5 10/12	5 12 1/2
Sept.	5 07 1/2	5 10	—	5 10/12	5 15 1/2
Octo	5 10	5 10	—	5 10/12	5 12 1/2
Nov.	5 10	5 15	—	5 10/12	5 12 1/2
Déc.	5 10	5 10	—	5 10/12	5 12 1/2

Ventes.... 50.000 k.

Affaires traitées à la Corbeille:

Matin. — Néant.

Soir. — 5.000 k. à 5,10 février. — 5.000 k. à 5,10 mars. — 15.000 k. à 5,12 1/2 avril. — 5.000 k. à 5,10 avril. — 5.000 k. à 5,12 1/2 mai. — 10.000 k. à 5,12 1/2 juillet. — 5.000 k. à 5,10 août.

Total: 50.000 k.

BREVETÉS | NOUVEAUX | BREVETÉS

Appareils à Projections

GÉNÉRATEUR D'OXYLITHE ET CARBURATEUR B. P.

Nous sommes à la disposition des clients pour toutes indications utiles.

S'adresser 15, rue d'Angleterre, Lille.

ARMENTIERES

Leurs mensonges

Une petite feuille, hebdomadaire et socialiste, d'Armentières, laquelle ne vit que pour l'outrage, l'injure et le mensonge, a publié ces jours ci un relevé, soi disant exact, des fautes cléricales pendant l'année 1903. Ce relevé est, du reste, emprunté à un journal que rédigent à Paris quelques méprisables défroqués qui ont quitté l'Eglise pour des raisons plus ou moins propres, mais assurément impérieuses.

Or, pour juger de la loyauté et de l'honnêteté de ces récidivistes du mensonge et de la calomnie, il suffit de consulter les tableaux de criminalité allant de 1898 à 1901: statistique officielle irréfutable et convaincante.

Dans ces tableaux de criminalité, on voit qu'étant donné un nombre de 100 000 personnes de la même profession, les autres, avoués et avocats ont eu, en moyenne et annuellement, plus de 48 condamnations criminelles.

Les médecins et chirurgiens, plus de 18.

Les artistes, plus de 26.

Les instituteurs et professeurs laïcs, plus de 6.

Les instituteurs et professeurs congréganistes, plus de 5.

Les prêtres et religieux à peine 3.

Ainsi donc, en dépit des mensonges et des calomnies de la presse maçonnique et socialiste, le groupe des congréganistes, prêtres et religieux reste donc le premier au point de vue moral. Ce sont les *statistiques officielles* qui le démontrent; les Rivola et les sous Rivola auront donc beau cinbauder, les statistiques des fonctionnaires, leurs frères et amis, prouveront que le prêtre abhorré est encore le plus vertueux des Français.

Ce qui n'empêchera, du reste, pas les journaux socialistes et leurs aboyeurs de continuer à mâcher et à remâcher du curé et à charger faussement les congréganistes des sept péchés capitaux, afin de violer plus facilement leurs engagements et leurs promesses.

Ces ouvriers, tant abusés, ne se lasseront-ils pas de servir, sans s'en douter, les appétits d'ambitieux sans vergogne et n'en arriveront-ils pas à penser qu'au lieu de hurler, sans trop savoir pourquoi, et souvent très injustement: « à bas la calotte! » ils feraient tout aussi bien de veiller, plus soigneusement et plus tranquillement, à leurs propres intérêts. La « calotte » n'y gagnerait peut-être rien, mais les ouvriers y gagneraient beaucoup: seuls, les grévicolteurs y perdraient. Ce qui, après tout, ne serait que justice.

Expulsions et Discussions

Le syndical textile rouge s'est réuni de nouveau dimanche à la Maison du Peuple; deux cents syndiqués des deux sexes étaient présents.

L'encaisse serait de 1,700 francs.

Une discussion assez orageuse s'est ouverte sur une proposition demandant le remplacement du citoyen Renard, de Lille, secrétaire de la Fédération nationale textile, à qui n'aurait pas fait son devoir pendant la grève générale? » Cette proposition est adoptée, non sans peine.

Un autre membre demande pour quelles raisons les citoyens Daudrumez et Sohier n'ont pas été admis au congrès textile d'Houplines.

Le discussion reprend et le président déclare que si les orateurs maintiennent ce diapason, personne n'osera plus assister aux réunions et que les démissions abonderont.

Après explications du président, l'assemblée reconnaît *que les citoyens Daudrumez et Sohier n'avaient pas le droit d'assister à un congrès, n'étant délégués par aucun syndicat.*

L'assemblée vote ensuite 50 fr. pour les grévistes de Neuilly et 50 fr. pour ceux du Cateau.

Voilà trois exécutions en une seule séance; ils vont hier les rouges d'Armentières. Ceux du P. O. F., frappés en la personne de leur camarade Renard, ont obtenu un blâme contre les citoyens Daudrumez et Sohier, lequel blâme constitue, dans une certaine mesure, une véritable disqualification.

Dimanche prochain, il pardi que ce sera beaucoup plus chaud, les ministériels socialistes ayant promis de montrer aux guesdistes qu'ils sont les seuls maîtres à Armentières.

Et dire que tout ceci se passera encore sur le dos des ouvriers!

Echo des grèves. — Henri Denturck, 36 ans, et Benoit Cauwet, 33 ans, habitant la Bizet belge, ont été condamnés, à Ypres, à trois mois de prison et 300 francs d'amende chacun, pour avoir, pendant les grèves d'Armentières intimidé et empêché des ouvriers de se rendre au travail.

Chute. — Isidore Lefebvre, 14 ans, bacleur à la filature Dansette frères, s'est contusionné le coude droit en tombant. Le docteur Baroo lui a prescrit un repos de 6 jours.

Sur une pelote. — En marchant sur une pointe, Auguste Gabel, 32 ans, plieur, s'est fait au talon droit une plaie qui l'oblige à 15 jours de chômage.

Erafluro. — Florimond Baillon, 55 ans, tisseur, s'est fait une éraflure à l'œil droit en se cognant sur un garant. Le docteur Dubar lui a prescrit 6 jours de repos.

Vol. — Plusieurs mesures au étain ont été volées rue de l'Industrie, à l'estaminet « Aux Amis Réunis », actuellement inoccupé. Une enquête est ouverte.

Accident. — En buttant contre une escabelle, Modeste Cambier, 74 ans, surveillant chez Mme veuve Mahieu, s'est contusionné le jambe gauche 15 jours de repos.

Coup de ciseau. — Louis Wambre, 28 ans, tisseur, rue des Murets, s'est fait une plaie à la main gauche en se donnant un coup de ciseau. Le docteur Choquet lui a prescrit un repos de 10 jours.

Coup de tête. — En dételant son cheval Louis Brone, conducteur, chez M. Fouilie, a reçu de l'animal un coup de tête qui lui a luxé plusieurs doigts de la main. 15 jours de repos.

Expédition de toiles. — Il a été expédié par la gare d'Armentières, dans la semaine du 3 au 10 janvier, 360.000 k. de toiles, chiffre égal à celui de la semaine précédente.

ARMENTIERES. — Du 11 janvier. — Naissances. — Billon Cécile, rue de l'Ancienne-Gare. — Vinckier Anna, rue de l'Epargne, 67. — Leleu Robert, rue St-Jean, 41. — Vandamme Emile, rue de Flandre, 10. — Leignel Jean